

# STRATEGIE ET FEUILLE DE ROUTE OPEN DATA DES COLLECTIVITES LOCALES

OpenDataFrance, association réunissant les collectivités locales engagées dans l'ouverture des données publiques, a renouvelé son conseil d'administration le 16 décembre 2020, pour une durée de 3 ans. Un nouveau Bureau est constitué sous la présidence d'Akim Oural, élu de Lille Métropole et cinq vice-présidents ayant une délégation (Delphine Jamet, élue de Bordeaux Métropole, pour la Structuration et Qualité ; Gilles Mentré Conseiller métropolitain de la Métropole du Grand Paris, pour la transition énergétique ; Christophe Hugon, élu de la ville de Marseille, pour la Citoyenneté et Médiation ; Louise Vialard, élue de Nantes Métropole, pour la Responsabilité et Sobriété numérique, Patrick Molinoz, élu de la région Bourgogne Franche-Comté, pour les enjeux des petites collectivités).

A partir de l'analyse du développement de l'open data en France depuis 2010, pour lequel OpenDataFrance a été un fer de lance et un fédérateur, et tout particulièrement au regard des enseignements des derniers mois, l'association a consolidé sa stratégie et a défini une nouvelle feuille de route pour la période 2021-2023.

## Les enjeux : L'ouverture des données représente un puissant vecteur d'innovation et de transformation de l'action publique.

Le rapport « Politique Publique de la Donnée », conduit par le député Eric Bothorel à la demande du premier ministre, a clairement souligné l'importance stratégique de l'ouverture des données par les acteurs publics. Le Premier Ministre l'a rappelé dans ses directives sur la transformation numérique des territoires. Quinze Administrateurs Ministériels des Données l'ont précisé dans leurs feuilles de route ADMDACS.

L'état des lieux et propositions d'OpenDataFrance :

### ⇒ **Ne pas laisser la fracture numérique toucher l'ouverture des données territoriales**

Si la France se positionne au deuxième rang des pays en termes d'ouverture (1), les collectivités locales participent à ce succès avec plus de 600 collectivités ayant publiées leurs données (2). Cette couverture est aussi une des plus fortes au niveau mondial. Pour autant, près de 89% des collectivités de plus de 3 500 habitants, seuil fixé par la loi république numérique, ne publient pas encore leurs données.

*Comment les aider ?*

Le sujet de l'ouverture des données reste assez loin des priorités des petites collectivités, elles ont d'autres priorités et peu de ressources humaines ou techniques. Parfois, l'acculturation à la donnée, des exécutifs comme des acteurs locaux, reste encore une étape à franchir.

Le programme de soutien des petites collectivités, expérimenté avec succès depuis quatre ans dans plus de cinquante territoires, doit être renforcé et généralisé. Il s'appuie sur un ensemble de ressources pédagogiques, méthodologiques et techniques et l'implication de structures sub-nationales (EPCI, département ou région) offrant des services de soutien. L'objectif d'OpenDataFrance est de soutenir les plus petites collectivités à l'open data pour atteindre plus de 50% de collectivités ouvertes avant la fin de l'année 2022.

### ⇒ **Passer à l'âge de la maturité en assurant la publication de données de qualité et interopérables**

Avec un recul de près de dix ans dans l'ouverture des données, un constat s'impose tant au niveau national que local : l'interopérabilité des données est un point encore faible de nos pratiques et cela pénalise lourdement la réutilisation des données. Des dizaines de milliers de données sont publiées sur plus de 210 portails territoriaux. C'est un succès incontestable et la grande majorité des collectivités apportent un soin réel aux données qu'elles partagent. Cependant, le manque de référentiels engendre des natures et des formats de données très hétérogènes. Ce manque de normalisation compromet non seulement la compréhension et l'exploitation

automatique des données, il empêche aussi l'émergence d'outils permettant de faciliter la production de données de qualité.

*Comment progresser ?*

Sur l'exemple de nombreuses pratiques déjà appliquées par de grands acteurs de l'information publique (les données géographiques ou statistiques par exemple), les acteurs publics concernés par l'open data ont élaboré depuis quelques années des standards et des outillages permettant de produire de données normalisées et de qualité. Cette production collective témoigne de la maturité des acteurs et de leur volonté de mettre en place des organes de gouvernance de la donnée en tant que « biens communs ».

Les méthodes d'élaboration de ces ressources, l'extension systématique de la standardisation à toutes les données publiques ou d'intérêt général, l'industrialisation des outillages de production et de qualification des données doivent être poursuivis. Au-delà d'un aspect strictement technique, l'implication de toutes les parties prenantes : producteurs, intermédiaires, utilisateurs, publics ou privés, est un enjeu très important et l'animation des communautés revêt un enjeu stratégique.

### ⇒ **Donner à voir et à comprendre les enjeux publics à travers une bonne représentation des données**

La publication de données dans des formats informatiques ouverts est déjà un réel progrès dans la pratique des acteurs publics. Lorsque ces données s'adressent à des entreprises ou de personnes douées de compétence informatique, elles ont un vrai intérêt. Mais puisque de très nombreuses données concernent des acteurs n'ayant pas de compétences particulières, ou n'ayant tout simplement pas le temps de traiter les données proposées, la présentation et la valorisation des données à travers des interfaces simples de visualisation (tableaux, graphiques, cartes, tableaux de bord) est essentielle. Cette prise de conscience n'est pas récente, beaucoup de collectivités offrent, et cela depuis très longtemps, des représentations graphiques et interactives riches et très intuitives. Les plateformes de publication s'enrichissent de nombreuses fonctionnalités facilitant la production de représentation pertinentes. La pratique de la data-visualisation reste pourtant encore insuffisamment avancée.

La crise sanitaire actuelle et la transformation numérique de la fonction publique en cours ont été l'occasion pour les services de l'état de proposer de façon systématique des tableaux de bord liés à des données brutes en open data. Les collectivités devraient pouvoir s'approprier cette approche pour mieux donner à comprendre des ressources et les politiques de leur territoire.

*Propositions : Développer une offre d'accompagnement, émergence d'outils d'aide à la production de tableaux de bord*

### ⇒ **Accompagner les publics à la compréhension et la manipulation des données**

L'open data ne doit pas être un outil d'entre-soi. Tout acteur de la cité doit s'en saisir : les agents et les élus pour augmenter la portée de leur action ; les acteurs économiques et associatifs afin de rendre leur activité innovante et dynamique ; les citoyens qui, grâce au pouvoir d'information de l'Open Data, pourront s'impliquer dans la vie démocratique de la ville.

Pour que ce soit possible, il faut bien sûr des formations pertinentes et complètes pour les acteurs territoriaux (usages internes). Mais aussi leur permettre de les rendre accessibles aux acteurs socio-économiques, créer des kits, des processus ou des moyens pour accompagner les administrations dans les actions de médiation, d'acculturation et d'accessibilité à la donnée pour chaque citoyen, en s'appuyant aussi sur les structures existantes localement.

On rejoint en partie ici la proposition Dashboard mais en la positionnant au niveau des citoyens et comme boîte à outil, avec une exigence d'ouverture. Cela répond aussi aux grands programmes nationaux d'inclusion numérique.

### ⇒ **Favoriser les collaborations avec les communautés produisant des données ouvertes**

Un enjeu important est le développement de travail commun avec les outils collaboratifs dit « crowdsourced » tels que OpenStreet Map ou Wikipédia. En effet la plupart des projets utilisent OSM comme fond de carte, et la qualité de ces données est souvent très appréciées. Pour aller plus loin il faut créer des ponts entre les deux communautés (administration et associations) afin qu'ils puissent s'alimenter mutuellement en données. Mais aussi permettre d'analyser les deux sources de données. Ce projet permettra au citoyen d'aller au-delà du statut de « consommateur de la donnée », et en faire un producteur et acteur à part entière en apportant son « expertise d'habitant ».

⇒ **Implication d'OpenDataFrance sur la thématique Environnement et la Transition Énergétique**

Les enjeux environnementaux sont de plus en plus prégnants au sein des agendas des collectivités, augmentant d'autant les données publiques générées sur ces problématiques. Face à cet essor, Open Data France pourrait se positionner comme une instance de création de référentiels de données communs entre collectivités sur les sujets environnementaux. (Notion de données d'intérêt général, et lien avec l'axe normalisation)

Par exemple :

- Les problématiques de biodiversité, à travers des enjeux d'indicateur commun, d'évaluation des nuisances sonores, de type de sols, en lien avec les référentiels existants (ex : GéoNature)
- Les modalités de transition durable du secteur logistique
- Le suivi de l'empreinte énergétique des bâtiments publics
- Les Zones à Faible Émission mobilité (ZFE-m), dont la délimitation et de la réglementation posent de nombreuses questions en termes de représentation, de normalisation et d'accessibilité des données

⇒ **Responsabilité et Sobriété numérique**

Une exigence appliquée à nous-même : la production, la publication et la réutilisation des données consomment de l'énergie et des ressources. Comment réduire leurs impacts ? quelles bonnes pratiques adopter ? Défendre les gains de l'open data pour réduire les externalités négatives (une donnée, à un seul endroit, délivrée au bon moment, selon les meilleures modalités (API, fichier, mäj)

Un projet collaboratif avec les collectivités, les structures reconnues (INR, Fing) et l'état pour élaborer un livre blanc sur les bonnes pratiques d'éco-conception et de publication des données publiques, et la mise à disposition d'outillages permettant d'aider les collectivités dans l'analyse de leurs stratégies de publication des données.